

Auch, le 18 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMITE OPERATIONNEL DEPARTEMENTAL ANTI-FRAUDE (CODAF) BILAN 2015

Le comité opérationnel anti-fraude (CODAF) du Gers s'est réuni le jeudi 18 février 2016 à la préfecture du Gers, afin d'établir un bilan des actions menées par les partenaires en 2015 et de présenter les perspectives d'actions pour 2016.

Sous la co-présidence du préfet et du procureur de la République, il réunit les services de l'État (police, gendarmerie, DIRECCTE, DDFIP, DDPP, douanes, PAF...), la justice et les organismes de protection sociale (Pôle emploi, URSSAF, CAF, CPAM, MSA, RSI, CARSAT...) afin d'apporter une réponse globale et concertée au phénomène du travail illégal, de la fraude fiscale et sociale, visé sous toutes ses formes.

Le CODAF est avant tout une méthode de travail et un outil de circulation de l'information entre services de l'État intervenant chacun dans des domaines proches, mais parfois distincts.

Le partage d'informations et les opérations conjointes menées tout au long de l'année permettent de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Cette lutte est un impératif de justice sociale, d'efficacité économique, mais aussi une pierre à l'édifice de redressement des finances publiques.

D'abord, l'échange d'informations permet à chaque service de déclencher ses propres contrôles. Ensuite, il permet d'évaluer le montant de la fraude dans le département.

En 2015, le montant de la fraude aux prestations sociales, fiscales et du travail dissimulé, mis à jour dans le Gers s'élève à plus de 8 millions d'euros.

Par ailleurs, outre l'activité de contrôle propre à chaque service, ce sont 29 actions communes de contrôle qui ont été menées en 2015. Cela représente au seul titre du CODAF : 90 entreprises, 300 salariés contrôlés et 52 infractions relevées.

Enfin, la mise en place d'actions de formation à la détection de documents frauduleux, des agents du service de délivrance des titres à la préfecture, a permis de déceler 6 fraudes à l'identité et 4 faux permis de conduire étrangers.

Perspectives d'actions pour 2016 :

Les pistes d'actions, que vient d'arrêter le CODAF du Gers à l'issue de la présente réunion, s'intègrent dans les principales orientations du plan national. Les actions et secteurs ciblés ne sont pas communicables à ce jour, pour des raisons de pertinence et d'efficacité.

En revanche, dans le cadre de sa mission d'information et de prévention de la fraude, le CODAF diffusera en cours d'année des informations réglementaires dans certains domaines afin de permettre aux personnes concernées de régulariser leur situation avant que des actions de contrôle dans le(s) secteur(s) ciblé(s) soient mises en œuvre.